

Aux médias

Fribourg, 13 novembre 2023

Communiqué de presse

ECPF : une année 2023 marquée par l'arrivée de deux grandes entreprises à Romont et à St-Aubin

Rolex à Romont et Micarna à St-Aubin : l'année 2023 se traduit par la concrétisation de deux projets d'importance pour l'ECPF. Rolex investira près de 30 millions de francs à Romont ; à partir de 2025, pas moins de 250 emplois seront créés sur le site de La Maillarde. À St-Aubin, des discussions sont en cours avec plusieurs entreprises pour conclure des DDP (droits de superficie) d'ici la fin de l'année. Le contrat de vente entre l'Etat de Fribourg et Micarna a été signé le 5 octobre dernier ; l'atelier de transformation de volailles de l'entreprise basée actuellement à Courtepin représente un coup d'accélérateur pour le développement d'AgriCo. Le déploiement de la stratégie basée sur les trois piliers du développement durable se poursuit, avec la mise en place de contracting d'énergies sur les deux sites ainsi que d'infrastructures mutualisées, telles qu'une STEP industrielle, un projet d'interconnexion des réseaux d'eau potable ou encore une plateforme de mobilités à St-Aubin. À l'heure actuelle, les sites gérés par l'ECPF accueillent environ 200 places de travail.

I. Un premier mandat de prestations honoré par l'ECPF

Le premier mandat de prestations donné par le Conseil d'Etat à l'ECPF s'achèvera le 31 décembre 2023. Il fixait les missions à accomplir, les exigences à remplir par l'ECPF ainsi que le cadre opérationnel et financier. Les objectifs donnés par le Conseil d'Etat, tant pour l'Etablissement proprement dit que pour les sites, ont été atteints. Seul le développement de Pré-aux-Moines, à Marly, est pour l'instant en attente, le site étant conditionné à la réalisation de la liaison routière Marly-Matran. À l'heure actuelle, les sites gérés par l'ECPF accueillent quelque 200 emplois.

II. AgriCo – de premiers droits de superficie conclus d'ici la fin de l'année

Aujourd'hui, une trentaine d'entreprises, représentant quelque 60 emplois, sont présentes sur le site AgriCo, à St-Aubin. Dès janvier prochain, ce nombre de places de travail va doubler, notamment avec le début des activités de SQTs. Des discussions sont en cours avec plusieurs entreprises qui souhaitent s'installer sur le site. L'ECPF espère conclure les premiers droits de superficie (DDP) d'ici la fin de l'année.

Près de 10,5 millions de francs ont été investis en 2023 sur le site de St-Aubin (39 millions de francs depuis le début des travaux), principalement pour l'achèvement de la transformation des bâtiments protégés 1710 et 1720. Le bâtiment 1710 est à l'heure actuelle entièrement loué, avec l'entreprise SQTs, spécialisée en matière d'analyses de laboratoires, la Maison Amarella, qui produit des macarons de manière artisanale, ainsi que la fiduciaire GS-Global, société spécialisée dans les études et conseils en

assurances. La rénovation de l'enveloppe du bâtiment voisin, le 1720, est en train d'être achevée ; un concept de restauration pour le site sera développé dans les prochains mois.

La planification des différents équipements nécessaires au développement du site a commencé cet automne : la STEP industrielle – qui accueillera dans un second temps la future STEP régionale –, les infrastructures d'approvisionnement en eau potable, la plateforme de mobilités ainsi que le réseau d'accès du site.

L'ECPF a signé, fin septembre 2023, une convention avec l'Association intercommunale des eaux du Puits de la Vernaz (AIEPV). L'objectif est de relier le site AgriCo au Puits de la Vernaz par une conduite privée. Ce projet permettra, dans un premier temps, de garantir l'approvisionnement nécessaire pour le site AgriCo puis, dans une seconde étape, d'interconnecter le réseau de l'AIEPV avec celui de l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully (ABV) pour assurer l'approvisionnement de toute la région. Dans un souci d'économie circulaire et d'économie des ressources, l'ECPF réfléchit également à un concept de réutilisation des eaux après traitement par la STEP pour l'irrigation des surfaces agricoles.

III. La Maillarde – 250 emplois supplémentaires prévus d'ici 2029

3,1 millions de francs ont été investis en 2023 sur le site de La Maillarde, à Romont (27 millions depuis le début des travaux). Les infrastructures de distribution d'énergie ont été achevées et ont permis, en début d'année, de relier tous les bâtiments du site au système de chauffage à distance ROMCAD de la commune. L'ECPF est en discussion avec les entreprises voisines du site pour créer un réseau commun, basé sur la production et l'utilisation d'énergies renouvelables. L'entreprise Framo s'est déjà raccordée à La Maillarde et alimente le site avec son surplus de production. Des panneaux solaires seront également prochainement installés sur les toits de l'entreprise EFSA, voisine du site.

Quelque 250 nouvelles places de travail seront créées à partir de 2025 grâce à l'arrivée de Rolex. Le contrat de location a été signé le 26 septembre 2023 avec l'entreprise horlogère, qui investira environ 30 millions de francs sur le site pour adapter deux halles à ses besoins.

Avec l'arrivée de Rolex, le site de La Maillarde est désormais totalement occupé, à l'exception d'une parcelle à construire de quelque 10'000 m². La priorité de cette année a été d'assurer l'arrivée de Rolex à Romont, raison pour laquelle les réflexions autour d'une densification du site ont été repoussées. Les premières étapes de démarche participative seront lancées en 2024.

Contacts

—

Olivier Curty, Président du Conseil d'administration ECPF, T +41 26 305 24 02

Corinne Rebetez, Directrice ad interim ECPF, T +41 78 633 32 67

